Les Amis de l'EcoZAC de la Place de Rungis
c/o WISE, 31-33, rue de la colonie
75013 Paris

M. Jérôme Coumet
Maire du 13e arrondissement de Paris
1, place d'Italie
75013 PARIS

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à l'entretien que vous avez eu le 15 mai dernier avec Philippe Bovet. Nous déplorons réellement le fait que la façade du bâtiment pour étudiants et chercheurs sera réalisée avec de l'aluminium et surtout que l'ensemble des personnes impliquées dans la démarche environnementale de cette ZAC, notamment au sein de la Semapa, n'ait pas su analyser cette question à l'avance. Nous avons malheureusement compris que le processus étant enclenché, personne n'a la volonté de revenir en arrière.

Pour sortir de cette impasse, nous vous proposons de faire calculer, par un bureau d'étude indépendant et de votre choix, le coût CO2 de la réalisation de cette surface en aluminium (extraction, transport, travail du métal…) et de la compenser auprès d'un organisme spécialisé dans ce domaine. C'est une pratique de plus en plus courante dans le domaine des transports, mais peu développée dans le domaine du bâtiment, la ZAC de Rungis pourrait être un exemple de compensation volontaire à suivre. Je vous invite à consulter le site www.compensationco2.fr pour connaître les principes et modalités de la compensation ou de prendre contact directement avec le Geres, www.co2solidaire.org, un des meilleurs organismes en la matière.

Nous vous remercions de bien vouloir nous tenir informés de votre décision et nous vous indiquons que, bien évidemment, l'association se tient à votre disposition pour discuter plus avant de cette proposition. Nous espérons que vous donnerez une suite favorable à notre demande pour maintenir un seuil d'exigences suffisant et continuer dans la voie de l'exemplarité pour le projet d'aménagement de la ZAC de Rungis.

Dans cette attente, recevez, Monsieur Le Maire, mes meilleures salutations.

Stéphanie Le Dantec, Présidente de l'association.